

# Armée : après la grogne, le temps de la fronde chez les hauts-gradés ?

Depuis plusieurs mois, l'Armée grogne et s'interroge. Quid de l'efficacité de la lutte contre le terrorisme ? De la sécurité ? Telles sont les raisons principales de ce mécontentement. A cela s'est ajoutée récemment la mise en garde à vue du général Piquemal qui était allé manifester à Calais aux côtés du mouvement Pegida. Certains officiers généraux ne se privent plus de parler haut et fort. Dans leur ligne de mire, essentiellement le président de la République, chef des Armées. Quant à Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, très apprécié par les militaires, il est épargné.

- Depuis quelques mois, plusieurs officiers généraux ne se privent pas de faire savoir que le pays va mal. Et que la sécurité n'y est plus assurée à la hauteur de ce qu'elle devrait être
- Certains hauts gradés pensent que si la France était à nouveau la cible d'attentats, l'instauration de l'état de siège serait nécessaire
- Cette grogne (qui sait si elle ne transformera pas en fronde ?) vise essentiellement François Hollande et non le ministre de la Défense, très aimé des militaires
- Ce desamour avec le pouvoir socialiste démarre surtout en décembre 2013 lorsque le général Soubelet, numéro 3 de la gendarmerie, dénonce implicitement la politique pénale laxiste du Gouvernement

Attention ! Vent de force 7 dans l'armée. Depuis quelque temps, ici et là, quelques officiers généraux s'impatientent. Grognent. Et le font savoir. Un général, qui souhaite conserver l'anonymat, le dit clairement : "*La situation nous inquiète. La France connaît une grande insécurité. Et si demain, d'autres attentats survenaient sur le territoire, ce n'est plus l'état d'urgence qui devrait être mis en branle, mais l'état de siège... Ce qui signifierait que l'autorité politique devrait transmettre le pouvoir à l'autorité militaire*"... Cet officier général n'est pas le seul à avoir cette analyse. Sur les 663 généraux actuellement en activité, une large majorité, sous le sceau de la confiance – devoir de réserve oblige – la partagent. "*La grande Muette retrouverait-elle une partie de sa voix ?*", interroge Jean-Claude Fabre-Bernadac, ancien officier de gendarmerie et fin observateur de la vie militaire.

En tout cas, la lettre que viennent d'adresser trois officiers généraux au président de la République est sans ambiguïté. Ces hauts gradés ne sont pas n'importe qui, puisqu'il s'agit du général de corps d'armée Pierre Coursier, ancien gouverneur militaire de Lille et des généraux Antoine Martinez et de Jean du Verdier, tous deux de l'armée de l'Air. Qu'écrit ce trio rebelle, dont la missive a été révélée par Le Figaro ? "*Calais et le Calaisis sont abandonnés de facto par les autorités de la République*". Et d'interpeller François Hollande : "*Vous ne pouvez pas vous dérober à vos devoirs*". Et le groupe des trois de "*s'indigner de la situation désastreuse qui est faite aux habitants de cette région, qui vivent dans la terreur des bandes mafieuses*".

**Derrière cette rébellion verbale se cache une autre indignation : la garde à vue infligée le 6 février au général Christian Piquemal, interpellé à Calais pour avoir manifesté aux côtés du mouvement Pegida.** "*Vous savez depuis quand un général n'a pas été placé en garde à vue ?*", nous interroge, à titre de devinette. Depuis plus de cinquante ans. C'était lors du putsch d'avril 1961. Le général s'appelait Maurice Challe et ne faisait pas mystère de ses sympathies socialistes. C'était l'un des quatre putschistes aux côtés de Jouhaud, Zeller et Salan. L'incident Piquemal risque de laisser des traces indélébiles, nous confie un officier. Notamment du côté de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense très estimé à la fois des militaires et de la population. Or, il a décidé de mettre à la retraite le général. Du coup, la température ne cesse de monter chez les officiers généraux. Une température déjà montée d'un cran avec l'opération Sentinelle qui mobilise à tour de rôle 10 000 soldats, soit 10% de l'effectif total. Or, tous ces militaires qui se baladent dans les zones dites sensibles, les banlieues promptes à s'embraser, ont découvert que nos territoires n'étaient pas, à leurs yeux suffisamment sécurisés. Ils ont découvert aussi "la jungle" de Calais. Bref, ils ont le sentiment que l'ordre fait place au désordre. Ils sont inquiets. Très inquiets. Certes, de façon prémonitoire, ils n'ont pas attendu les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper-Cacher de la porte de Vincennes en janvier 2015 ou encore le bain de sang du 13 novembre suivant (130 morts) dans le XIème arrondissement de Paris pour dresser un tel constat.

Dès le mois de décembre 2013, le général Bertrand Soubelet, numéro de 3 de la Gendarmerie, entendu devant la commission d'enquête de lutte contre la sécurité à l'Assemblée nationale ne s'était pas privé, au nom de la liberté de parole, de dire tout le bien qu'il pensait de la politique sécuritaire du Gouvernement. Extraits : "*Les gendarmes sont inquiets car on prend plus soin des auteurs que des victimes*". **Et le général d'envoyer implicitement une grenade dans le jardin de la garde des Sceaux d'alors, Christiane Taubira : "En 2013, il y a eu une hausse de 4% de personnes mises en cause par ses services tandis que le nombre des placements sous écrou a diminué de 33%"**.

Puis, critiquant de front la politique pénale du Gouvernement, le général Soubelet affirme : "*Les auteurs d'atteinte aux biens (cambriolages, vols...), les plus importantes numériquement, bénéficient d'un traitement pénal qui leur permet de continuer à exercer leurs activités*". Peu adepte de la langue de bois, le général Soubelet, à ceux des députés qui seraient sceptiques, évoque quelques statistiques qui font mal. Ainsi, il révèle que "*65% des cambrioleurs*" interpellés dans les Bouches-du-Rhône sont "*à nouveau dans la nature*". Et de s'interroger : "*Quand vous lâchez 65% de ceux qui se sont rendus coupables d'un certain nombre*

*d'exactions, comment voulez-vous que les chiffres baissent ?*" Un tel constat interpelle les élus du peuple. D'autant que le général Soubelet, unanimement respecté dans la gendarmerie, a la réputation de ne pas parler à la légère. Ce qu'il a fait en ce mois de décembre 2013

Les mois suivants son intervention, rien ne se passe. Jusqu'à ce que comme un coup de théâtre, on apprenne au début de l'été 2014 que le général Soubelet était promu à la tête de la gendarmerie Outre-mer... Comme promotion, il y a beaucoup mieux ! Cette sanction fait des vagues, jusqu'au niveau de la hiérarchie de la gendarmerie. Car enfin, Bertrand Soubelet n'a fait que dresser un constat. Comme avant lui, le général Christophe Metais, qui lorsqu'il était colonel, chef du bureau de police judiciaire à la sous-direction de l'emploi de la gendarmerie, dressait un constat similaire au sujet de la délinquance des mineurs, lors de son audition, le 17 avril 2002, devant une commission d'enquête sénatoriale. **C'est ainsi que le colonel Metais livrait un chiffre ahurissant sur la délinquance des mineurs en milieu scolaire : 15 970 faits de violence en 2001, contre 6751 en 2000 et 1563 faits en 1999...** Bref, à près de douze ans d'intervalle, les analyses, fondées sur des statistiques, sur leur connaissance du terrain, le colonel Metais - à l'époque - et le général Soubelet se rejoignent.

La promotion-sanction infligée au général Soubelet marque-t-elle un tournant dans les relations entre le ministre de la Défense et les officiers généraux ? Pas forcément. Encore que l'affaire Piquemal a considérablement énervé une grande partie des officiers généraux. Aussi, n'est-ce pas un hasard si le général Antoine Martinez n'en finit pas de dénoncer les errements du Gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité. Ce n'est pas davantage un hasard si un officier général comme Didier Tauzin, qui ne cesse de pourfendre le régime actuel, envisage de se lancer en politique en se présentant à la présidentielle de 2017. Reste à savoir s'il parviendrait à obtenir les 500 signatures, sésame obligatoire pour concourir. Pour l'heure, c'est une rébellion en catimini à laquelle Jean-Yves Le Drian doit faire face. Pour l'heure, le ministre de la Défense, très apprécié, n'est visé que de loin par cette fronde. Car au ministère de la Défense, on lui sait gré d'avoir redonné un sens aux missions de l'armée. Et de l'avoir sollicitée pour lutter contre les mouvements terroristes sévissant à l'étranger. Que ce soit lorsque l'armée française s'est engagée au Mali pour y combattre les groupes armés terroristes de Daesh qui sévissaient dans la bande sahélo-saharienne, ou encore lors de l'opération Sangaris en République centrafricaine. Dans ces opérations et dans d'autres, le ministre de la Défense a tout fait pour que l'armée ne souffre pas de manque de moyens. **C'est Le Drian encore qui s'est investi au sens propre comme au sens figuré pour que les troupes françaises ne portent plus de rangers fatigués et ne montent plus dans des véhicules à bout de souffle.** Aujourd'hui, devant une France, qui selon bon nombre d'officiers généraux, "*va à vau-l'eau*", c'est surtout François Hollande, le chef des Armées selon la Constitution, qui est visé. Un général nous a même confié : "*On ne laissera pas le pays s'écrouler. Il est temps de faire quelque chose*".